



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Expert-e électronicien-ne, session 2020

N° C1C441R2EME

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Expert-e électronicien-ne, au titre de l'année 2020 :

Madame HENRIET Nicole, ingénieure de recherche hors classe, présidente, experte, Université de Savoie Mont Blanc, Le Bourget-du-Lac.

Monsieur D'ACUNTO Alain, maître de conférences hors classe, vice-président, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Metz.

Monsieur DZIRI Ali, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Monsieur JACQUIR Sabir, professeur des universités de 2ème classe, expert, Université Paris Saclay, Gif-sur-Yvette.

Madame CHEVRET Sandra, maître de conférences de classe normale, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Metz.

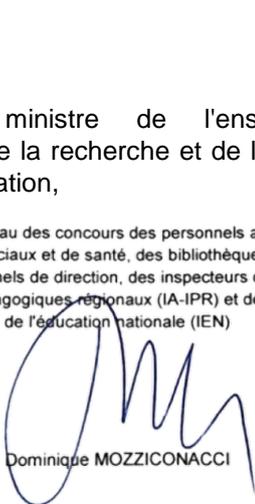
Madame WU Yer, Maître de conférences contractuelle, suppléante, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Metz.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 18/06/2020

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)


Dominique MOZZICONACCI